

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Communication du rapport relatif à l'exercice 2014 de la SEMA Sceaux**

Rapporteur : Philippe Laurent

Conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport écrit de chaque exercice de la SEMA Sceaux.

Le patrimoine de la SEMA Sceaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 comprend :

- 85 logements conventionnés situés rue Léon Blum,
- 10 boxes situés au sous-sol de l'îlot Benoît,
- 24 logements PLA et 12 logements PLI situés place des Ailantes et rue du Docteur Roux,
- 3 propriétés sises 13 et 21 avenue Jules Guesde et 2 sentier de Paris.

Les logements de la SEMA Sceaux sont gérés par Sceaux Habitat dans le cadre d'une convention de gestion en date du 15 juillet 2003, précisée par avenants du 12 novembre 2004, du 22 décembre 2006 et du 22 juillet 2013.

La SEMA Sceaux, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014, a enregistré un bénéfice de 11 723,58 €.

Le capital restant dû de la dette de la SEMA Sceaux auprès des établissements de crédit s'élève à un montant total de 2 991 984 €.

La situation nette de la SEMA Sceaux s'établit à 1 758 114 € après prise en compte des résultats 2014.

Les bilan et compte de résultat de la SEMA Sceaux ainsi que le rapport de gestion pour l'exercice 2014 ont été approuvés par l'assemblée générale de la société le 26 juin 2015.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir donner acte aux représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la SEMA Sceaux pour la communication qui lui a été faite sur son activité et ses comptes pour l'exercice 2014.